

LA CCI GARD ET TERRE DE COMMERCES À PIED D'ŒUVRE POUR LA SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Nîmes, le 29/10/2020

Ce matin, Eric Giraudier, Président de la CCI Gard rencontre Marco Lucca, Président de Terre de Commerces (la fédération de commerces et de services de proximité du Gard) pour travailler sur les opérations de soutien des commerçants et anticiper la sortie du confinement.

Les commerçants ne sont pas seuls

«Le choc est fort suite aux annonces d'hier» annonce Marco Lucca puisque les commerces de proximité sont à nouveau les plus touchés avec une mise en application des mesures trop rapide. La cellule d'appui CCI Gard sera indispensable aux commerçants dans les prochaines 24 heures pour leur permettre de décrypter les nombreux décrets. Les Conseillers sont à pied d'œuvre et assurent toujours une réponse dans la journée. Même constat pour la cellule d'écoute psychologique qui est mobilisée au numéro vert : 0805 655 050.

Attention à la distorsion concurrentielle

Eric Giraudier et Maro Lucca alertent sur la situation des commerces de proximité qui vont à nouveau subir la concurrence des grandes plateformes.

Pour y répondre :

1. La CCI Gard va continuer à mener des actions de sensibilisation à la digitalisation pour favoriser le commerce de proximité. Les consommateurs sont prêts à consommer local si ils en ont les moyens. «Nous devons donc rapidement accompagner les commerçants pendant ces premiers jours de confinement pour les amener à créer leur page de vente en ligne et générer du chiffre d'affaires» explique Eric Giraudier.

Rappelons que la plateforme achat-gard.com est une solution de click&collect opérationnelle qui compte plus de 2 600 produits publiés.

2. Parallèlement, la CCI Gard et Terres de Commerces engagent des actions de lobbying auprès de l'exécutif, du Préfet et des Parlementaires pour demander la réouverture des commerces en cette période de pré-Noël qui devait relancer une partie de l'activité pour des entreprises déjà fragilisées. Des déplacements auprès des Maires s'organisent à la CCI pour travailler main dans la main avec les territoires.

3. Enfin une action de relance économique des commerces de proximité via le dispositif Fedebon se profile dès la sortie du confinement.

